

***Procès verbal de l'assemblée générale de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) du 6 décembre 2018***

Lieu de la rencontre : Café *Le Poco Loco* à Lausanne

Membres présents : Marc-Antoine Berthod (présidence), Alain Besse, Majan Garlinski, Monique Luisier, Antonio Magalhaes de Almeida (PV), Aurélie Masciulli, Jean-Daniel Melly, Chantal Montandon, Alix Noble.

Excusés : Annick Anchisi, Philippe Bonvin, Martine Schaller

Date et heure de la rencontre : Jeudi 6 décembre 2018, 18h00 à 19h30

**Ordre du jour**

1. PV de l'AG du 2 novembre 2017
2. Rapport du Président
3. Comptes au 30 septembre 2018
4. Fixation des cotisations
5. Vérification des comptes
6. Election du comité
7. Calendrier des activités
8. Divers

Marc-Antoine Berthod souhaite la bienvenue à tout le monde.

**1. PV de l'AG du 2 novembre 2017**

Le PV de l'AG 2017 est accepté à l'unanimité.

**2. Rapport du Président**

Les événements de l'année démarrent généralement avec son Assemblée générale. A l'automne 2017, qui marque le début de notre 'saison', nous avons donc tenu cette même assemblée pour la deuxième année consécutive au Café le Sycomore, durant le deuxième festival Toussaint's mis sur pied par Alix Noble, l'Espace culturel des Terreaux et l'Eglise St-Laurent avec la collaboration de la SET. Les informations relatives à cette manifestation sont évoquées dans le PV de l'AG 2017.

La SET a ensuite été sollicitée à diverses reprises, notamment sur l'exposition Bodyworlds qui s'est tenue entre fin 2017 et début 2018 à Palexpo Genève. Elle a également été invitée à participer à une discussion à la suite de la projection du film Calabria de Pierre-François Sauter, à la salle du Kremlin de Monthey dans le cadre de sa semaine contre le racisme, le 16 mars 2018. La SET a également eu l'occasion de participer à l'élaboration du programme porté par Cité Seniors à Genève, qui se tient de septembre 2018 à janvier 2019 en divers lieux de la ville. Enfin, elle a été invitée à une émission de la télévision régionale – Canal 9 – via son président à participer à une émission en direct sur la mort, avec Cédric Voeffray, entrepreneur de pompes funèbres, et Colette Gaudin qui a publié en 2016 l'ouvrage *Vie et mort sans ordonnance*.

En dehors de ces interventions ponctuelles, l'élément principal de l'année 2018 consiste en la collaboration de la SET au projet d'un nouveau programme de formation – un Certificate of Advanced Studies d'intervenante spécialisée dans les enjeux de fin de vie et du deuil – porté par un trio de partenaires : la Haute école de travail social et de la santé – EESP – Lausanne, la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne ainsi que la Faculté de médecine de l'Université de Genève ; à noter que la Haute école pédagogique Vaud participe aussi activement à ce projet de formation, et que la Fondation Leenaards et la Fondation Pallium soutiennent financièrement ce projet. Dans ce contexte, un module spécifique sur le monde du funéraire est porté par Chantal Montandon, membre du comité de la SET. Il est prévu que cette nouvelle formation démarre le 8 mai 2019 ; les inscriptions sont possibles jusqu'au 8 mars 2019.

Sur ce point, une discussion porte alors sur ce qui existe dans les secteurs de formation pour les pompes funèbres. Il serait important de voir ce qui se fait en Suisse alémanique, et d'envisager par exemple une sortie pour mieux comprendre les pratiques autour de la ritualité dans d'autres cantons, pour connaître certaines initiatives souvent très originales.

A noter que dans ce contexte, afin de lancer ce nouveau projet de formation, la SET a été associée à l'organisation d'une conférence le 20 novembre dernier, intitulée « Les morts judiciaires : le rôle du médecin légiste », donnée par le Prof. Tony Fracasso, directeur de l'Unité de médecine forensique du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML). Une cinquantaine de personnes étaient présentes, ce qui était tout à fait encourageant.

Enfin, la SET a été active dans le troisième Festival Toussaint's, Deuil's, avec un ensemble de conférences, d'expositions et de rencontre. L'événement s'est très bien passé ; il s'agissait du 3ème et dernier festival sans demande de subventions. La conférence d'Hélène Romano a rencontré un joli succès ; elle a beaucoup écrit et communiqué sur le deuil et les enfants ; c'est une spécialiste des crises et des événements traumatiques (elle a notamment été amenée à gérer des aspects liés à l'attaque du Bataclan). 280 personnes étaient présentes. Alix a également réalisé une conférence sur la notion de « deuilleur ». L'Association des célébrant-e-s professionnel-le-s de Suisse romande a aussi participé. Le bilan est très positif ! La thématique de l'année prochaine devrait porter sur les « proches ». Alix suggère d'inviter Christophe Fauré ; l'une des idées est de réfléchir à comment c'est d'être un proche à côté d'une personne en train de mourir. Cela pourrait être fait en lien avec la Journée des proches aidants. Une proposition serait également de faire venir Denis Maillefer (qui a produit la pièce de théâtre – *Mourir, dormir, rêver peut-être*) – pompes-funèbres.

En termes de réunions du comité, vu les participations de différents membres du comité à divers projets, une seule séance a réuni l'entier du comité, en avril 2018.

### **3. Comptes**

#### **Rapport du trésorier de la SET, António Magalhães de Almeida**

La comptabilité de l'association a été facile à tenir, car comme évoqué par Marc-Antoine plus tôt, nous n'avons pas organisé un grand événement. Si on décortique les comptes, voici ce que nous pouvons en dire :

- en termes de dépenses, la SET a financé un événement (partenariat avec Toussaint'S) ;

- en termes de revenus, la SET a pu compter sur 40 cotisations payantes, représentant un montant total de 1550 CHF, qui couvrent les frais de fonctionnement de l'association (AG, site Internet, frais de gestion de compte). Ce montant est stable par rapport aux autres années.

Les personnes intéressées par la comptabilité peuvent se référer aux documents présentés lors de l'AG (fourre en plastique verte à disposition). Le trésorier se représente au comité pour une nouvelle année (2019) sous réserve d'approbation des comptes par la vérificatrice et le vérificateur des comptes.

### **Comptes généraux et situation générale de la SET**

La SET possède au 30 septembre 2018 une fortune de 16'771.08 CHF. La SET se porte toujours bien !

La comptabilité de l'association a été vérifiée et approuvée Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz. Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée.

Proposition de Majan – écrire une lettre de remerciement à l'école et/ou à quelques partenaires. On pourrait en envoyer une à nos cotisant-e-s.

#### **4. Fixation des cotisations**

Le montant actuel de la cotisation – qui se monte à 40 CHF par membre (institutionnel ou individuel) – est revalidé à l'unanimité. De l'avis général, ce montant n'est pas trop élevé et permet la participation de toute personne intéressée. A l'unanimité, les cotisations restent fixées à Fr. 40.- / an.

#### **5. Vérification des comptes**

Les vérificateurs des comptes, Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz, absents ce jour, ont envoyé une lettre nous avisant de l'approbation des comptes. Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée. Ils félicitent le trésorier pour l'excellente tenue des comptes. Ils sont d'accord de renouveler leur mandat.

## Vérification des comptes de la SET

Sierre, le 15 novembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des pièces comptables qui ont été présentés par le caissier, M. Antonio Magalhaès de Almeida.

La Comptabilité du 30.09 2017 au 30.09.2018 est exacte.

La fortune de la Société s'élève à frs : 16'771.10

Nos félicitations à notre fidèle serviteur pour l'excellente tenue des comptes.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

Didier Clivaz



OdetteRenée Savioz



### 6. Election du comité

Cinq membres du comité (Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, Alix Noble Burnand, Antonio Magalhaes de Almeida, Chantal Montandon) se représentent pour une nouvelle année. Aurélie Masciulli se propose pour rejoindre le comité. Toutes les personnes sont élues par l'assemblée par acclamation et avec remerciements.

### 7. Calendrier des activités

## Participation au développement du CAS.

L'année dernière, moins d'événements ponctuels organisés par nos soins. Réflexion au sein du comité sur le modèle à suivre (sur une dizaine d'années, beaucoup de manifestations organisées, qui nécessitent du temps pour les organiser). L'un des objectifs pour les années à venir, sachant que la SET contribue à un projet sur du long terme avec le CAS – serait de proposer des sorties ou événements plus simples, surtout destinés aux membres (visites guidées de cimetières par exemples), ou alors de s'associer, comme cela a souvent déjà été le cas par le passé, à d'autres instances ou institutions pour des événements plus conséquents mais sans en autre forcément le porteur ou l'administrateur principal, notamment pour l'obtention de fonds (via la Loterie par exemple).

- City Pully – Cf. Alix.
- La SET *on tour* ! – Cf. Monique.
- Proposer de rénover notre site internet. Cf. SET.
- Blog – Majan.

## 8. Divers

Le site internet : toujours en souffrance. Il faudrait un retravail de fond, ou quelqu'un pour le dynamiser si possible. Mettre un montant à disposition ? Un mandat pour quelqu'un de la SET (à noter que cette démarche avait déjà été effectuée il y a quelques années, mais sans réel succès). Proposition acceptée ; des démarches vont être entreprises pour établir des devis.

***La séance est levée à 19h30 .***